



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
01 décembre 2022	6	0	2	5	0

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 décembre 2022

Sous la présidence de Madame Rachel BURG Y Présidente du SERM

Point n° 1 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 28 septembre 2022

Le Comité Syndical

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 28 septembre 2022,

DECIDE

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 28 septembre 2022.

La Présidente du SERM

Rachel BURG Y